



# Plan Stratégique 2024 – 2029

L'Association canadienne des administratrices et administrateurs de recherche (L'ACAAR) est la voix nationale des administratrices et administrateurs de recherche au Canada, ainsi qu'une communauté nationale qui rassemble des individus, professionnels de l'administration de la recherche, remplissant une gamme variée de rôles dans un domaine à la fois complexe et en constante évolution.

L'ACAAR s'engage à soutenir la profession en offrant à ses membres un espace sécuritaire, inclusif et professionnel pour apprendre et se développer, via le réseautage avec les pairs, le partage de meilleures pratiques, le développement professionnel, le mentorat et les opportunités de leadership.

## LA MISSION DE L'ACAAR EST DE :

- Appuyer l'expertise en matière d'administration et de gestion de la recherche au Canada en favorisant une communauté forte et dynamique ;
- Fournir et faciliter de solides programmes et services de développement professionnel et de carrière pour les membres ;
- Permettre la synthèse et la diffusion d'informations et de connaissances sur l'administration et la gestion de la recherche dans l'optique de développer l'excellence individuelle et organisationnelle.

## NOTRE VISION :

Constituer l'ensemble national de connaissances et d'expertises, faisant autorité en matière d'administration et de gestion de la recherche dans l'espace canadien.

## NOS VALEURS :

- L'équité, la diversité et l'inclusion, qui débutent par le démantèlement des obstacles systémiques à la participation équitable à l'ACAAR ainsi qu'à la profession de l'administration de recherche ; qui recherche et valorise une représentation diversifiée dans la communauté de L'ACAAR, car nous sommes plus forts, plus productifs et plus efficaces grâce à la diversité ; et la création d'une communauté de personnes administratrices/gestionnaires de recherche solidaire, active, accessible et diversifiée, qui valorise la variété de perspectives, de pensées et d'idées.
- L'intégrité, qui comprend le respect, la confiance, l'authenticité et l'honnêteté.
- La durabilité, afin d'assurer la viabilité opérationnelle de l'Association.



# Plan Stratégique 2024 – 2029

## **DÉCLARATION ÉQUITÉ' DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION :**

L'Association canadienne des administratrices et administrateurs de recherche (L'ACAAR) soutient la communication, la défense des intérêts et la collaboration, en appui au développement professionnel de ses membres. Les membres de L'ACAAR sont un groupe diversifié de plus de 1 000 professionnel(le)s qui vivent et travaillent sur les terres ancestrales et non cédées des peuples autochtones dans ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada. Nous reconnaissons que les peuples autochtones ont vécu des décennies d'oppression imposée par la loi et qu'ils continuent aujourd'hui à ressentir les effets d'un colonialisme persistant. Ceux d'entre nous qui sont de nouveaux arrivants sur les territoires autochtones ont la responsabilité de promouvoir l'établissement de la vérité et de rechercher de manière proactive la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous nous sommes engagés à devenir une organisation antiraciste et, dans le cadre de ce parcours, nous cherchons à accroître notre prise de conscience et notre compréhension de l'oppression systémique et de la marginalisation des peuples autochtones, des personnes noires, des personnes de couleur et d'autres populations racisées et ethniques, marginalisés historiquement, ainsi qu'à mettre en place des politiques et des pratiques qui éliminent les barrières systémiques. Nous saisissons toute l'importance de prendre en compte l'intersectionnalité, et donc les identités croisées du genre, du handicap, de l'orientation sexuelle, ainsi que d'autres attributs. En tant qu'association au service d'un membership diverse, nous nous engageons à fournir du soutien et des services équitables et inclusifs, et à forger une communauté activement antiraciste et antidiscriminatoire. Nous nous engageons à faire preuve de leadership en développant et en soutenant l'équité, la diversité, l'accessibilité et l'inclusion dans tous les aspects de L'ACAAR.



# Plan Stratégique 2024 – 2029

## NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET VALEURS FONDAMENTALES 2024-2029

Les priorités stratégiques de L'ACAAR guident les décisions et les actions du Conseil d'administration, au nom des membres de l'ACAAR. Ces priorités déterminent les programmes que l'ACAAR met en œuvre, les services qu'elle fournit et la gestion de ses activités et de ses finances. Ces priorités permettent au Conseil d'administration de fixer des objectifs opérationnels appropriés, de gérer le Bureau exécutif et de garantir la plus-value pour les membres de CARA.

### VALEURS FONDAMENTALES

- › Équité, Diversité, Inclusion
- › Excellence professionnelle
- › Gouvernance exemplaire

### PRIORITÉS

- › Engagement auprès des membres et de la communauté
- › Développement Professionnel
- › Durabilité



# Plan Stratégique 2024 – 2029

## ÉQUITÉ' DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION :

A titre d'Association au service de son membership diverse, nous nous efforcerons de fournir du soutien et des services équitables et inclusifs et de construire une communauté antiraciste et antidiscriminatoire.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Faire l'examen de nos politiques et nos pratiques dans l'optique de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) ;
- Fournir aux membres de l'ACAAR des opportunités d'éducation et de formation pour les aider à construire des environnements d'administration de la recherche plus forts, plus équitables et antiracistes ;

## EXCELLENCE PROFESSIONNELLE :

Les membres de l'ACAAR possèdent une grande richesse de connaissances et d'expertise, ce qui permet le développement continu de l'excellence professionnelle.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Développer, cultiver, explorer et établir des opportunités nationales et internationales pour soutenir et pérenniser l'excellence de l'administration de la recherche

## GOVERNANCE EXEMPLAIRE :

- Une bonne gouvernance est essentielle à la manière dont l'ACAAR gère ses affaires. Elle fournit le cadre nécessaire à la mise en œuvre des règles, au respect des politiques de l'ACAAR et à la promotion de la responsabilité et de la transparence. Ce principe de bonne gouvernance permettra à l'ACAAR d'atteindre ses objectifs et de maintenir sa réputation professionnelle.
- Les membres de l'ACAAR possèdent une grande richesse de connaissances et d'expertise, ce qui permet le développement continu de l'excellence professionnelle.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Conduire des examens des processus d'affaires de l'ACAAR, annuellement, afin d'assurer une bonne gouvernance et une gestion financière exemplaire.



# Plan Stratégique 2024 – 2029

## ENGAGEMENT AUPRÈS DES MEMBRES ET DE LA COMMUNAUTÉ :

La force de l'ACAAR en tant qu'organisation repose sur ses membres, bénévoles, partenaires et parties prenantes. Construire de solides relations au sein de l'administration de la recherche et avec les partenaires fait partie de l'identité de l'ACAAR. Les communautés de pratique se concentrent sur l'apprentissage collectif - sur le partage d'idées et d'informations vers un objectif commun.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Développer des opportunités d'engagement à travers toutes les activités au niveau nationales, régionalement et internationalement.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :

L'administration de la recherche au Canada reflète un large éventail d'expertises auquel s'ajoute des domaines d'intérêt spécifiques. Les membres de l'ACAAR sont des professionnels dévoués à la recherche d'occasions d'apprendre et de faire évoluer leur carrière en fonction de la nature changeante de l'administration de la recherche. L'ACAAR se consacre à fournir à ses membres l'opportunité de s'engager dans le développement professionnel et d'en bénéficier.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Fournir appuis et ressources aux membres de l'ACAAR.

## DURABILITÉ :

Une ACAAR durable en est une où nous sommes efficaces et diligents en ce qui a trait à nos ressources et où l'offre de valeur à nos membres se fait d'une façon efficace et appropriée. Nous reconnaissons et comprenons que les ressources comprennent le temps des membres qui sont bénévoles, le temps du, et les demandes envers le personnel, et la disponibilité des fonds disponibles.

## ACTION PRIORITAIRE :

- Revoir sur une base annuelle le modèle d'affaire de l'ACAAR afin de rester garant de la durabilité et maintenir/améliorer les programmes et le soutien aux membres de l'ACAAR.